

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15018**

### Intitulé

Logisticien transport international

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CTI	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

311p Gestion des flux et des stocks de marchandises

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le logisticien transport international assure une veille réglementaire sur l'ensemble de l'activité (transports, douane, supply chain, dématérialisation...). Il est responsable de l'ensemble des opérations de circulation des flux de marchandises, des flux d'information dans les meilleures conditions (coût, délais, service) et il optimise le processus de distribution en liaison permanente avec tous les partenaires de la supply chain : achat, commercial, prestataires (transporteurs, transitaires, commissionnaires...).

Son activité s'organise autour de 4 grands blocs d'activité :

I - Organisation de la chaîne logistique globale :

Il est responsable de l'organisation logistique des opérations liées :

- aux approvisionnements (logistique amont / import).

- à la gestion des stocks.

- au contrôle des réceptions achats

- à l'organisation des expéditions et de la distribution (logistique aval / export).

Il assure une interface efficace avec les partenaires externes et les différents services (production, entrepôts, achat, vente).

Il met en place les procédures de gestion concernant l'entreposage, les stocks, les transports, la distribution et les approvisionnements.

II - Management des transports internationaux :

Il organise le mode de transport adéquat.

Il négocie avec les transporteurs, transitaires, assureurs et conclut les contrats.

Il supervise et contrôle l'émission et le suivi des documents : documents de transport.

Il gère le budget transports.

III - Gestion des régimes et procédures de douane :

Il met en place régimes douaniers et procédures douanières et en gère les litiges.

IV- Optimisation des systèmes d'information et contrôle qualité :

Il utilise les outils informatiques et les systèmes d'information dédiés au process logistique pour optimiser le traitement des opérations.

Il audite les systèmes existants et accompagne les prestataires I.T. pour l'évolution des systèmes et des équipements informatiques.

Il établit le tableau de bord de suivi des performances.

Il rend compte à la direction logistique.

Il peut avoir la responsabilité d'un assistant logistique.

Les capacités attestées sont :

1° Capacité à organiser la chaîne logistique globale

2° Capacité à manager les transports internationaux

3° Capacité à gérer les régimes et procédures de douane

4° Capacité à optimiser les flux logistiques et la supply chain

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industrie, agro-alimentaire, commerce, grande distribution, transport, santé, logistique, vente en ligne, conseil, organisations humanitaires,

Logisticien transport international

Responsable Logistique

Chargé d'organisation logistique

Consultant logistique,

Responsable supply chain

Responsable méthodes logistique

### Codes des fiches ROME les plus proches :

N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique

N1302 : Direction de site logistique

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte cinq composantes :

1 - Etude de cas : "stratégie d'organisation logistique"

- 2 - Etude de cas : " organisation d'un transport international"
- 3 - Etude de cas : régimes douaniers et procédures douanières"
- 4 - Etude de cas "Optimisation de la supply chain" et mise en place des outils de contrôle et de pilotage
- 5 - Présentation d'un rapport de stage en entreprise devant un jury professionnel

L'obtention de la certification niveau II « Logisticien transport international » nécessite la validation de l'ensemble des blocs décrits ci dessous.

Tout candidat obtenant une validation partielle sera amené à repasser les épreuves du ou des blocs non acquis.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 15018 - Organiser la chaîne logistique globale</p>	<p><b>Descriptif :</b> Utiliser les composantes de la chaîne logistique : planification des besoins, stockage, mouvements) – Gérer les flux logistiques (flux tirés, flux poussés, flux tendus) – Utiliser les outils de planification logistique : prévision de la demande, analyse ABC, calcul des besoins (MRP), plan industriel et commercial (PIC), plan directeur de production (PDP) - Piloter la performance de la chaîne logistique - Construire les tableaux de bord -Mettre en place l'amélioration continue, mettre en oeuvre et suivre une démarche qualité</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b> Etude de cas « stratégie d'organisation logistique »</p> <p><b>Modalités de la certification :</b> remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 1 du référentiel de certification « Organiser la chaîne logistique globale » et de l'activité 4 du référentiel de certification « Optimiser les flux logistiques »</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 15018 - Optimiser la gestion des stocks</p>	<p><b>Descriptif :</b> Mettre en place une politique de gestion de stocks (stock de sécurité, réapprovisionnement fixe périodique, re-complètement périodique, point de commande , réapprovisionnement date / quantité variables) Optimiser la gestion d'un entrepôt (réception, stockage, préparation de commandes, spécificités emballages) - Concevoir les outils de pilotage d'un entrepôt</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b> Etude de cas « gestion d'un entrepôt»</p> <p><b>Modalités de la certification :</b> remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 1 du référentiel de certification « Organiser la chaîne logistique globale »</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 15018 - Manager les transports internationaux</p>	<p><b>Descriptif :</b> Donner des instructions aux organisateurs et commissionnaires de transport - Utiliser les réglementations des transports internationaux (route, mer, air, rail, multimodal) - Etablir une tarification, taxation en fonction des Incoterms - Faire rédiger et contrôler les documents de transport - Négocier et contractualiser avec les transporteurs, transitaires - Choisir les assurances transport - Traiter les litiges transport -</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b> Etude de cas « transports internationaux»</p> <p><b>Modalités de la certification :</b> remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 2 du référentiel de certification « Manager les transports internationaux »</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 15018 - Gérer les régimes douaniers	<p><b>Descriptif</b> : Choisir un régime douanier - Faire appliquer la réglementation douanière, le Code des Douanes de l'Union Européenne (CDU) - Faire rédiger et contrôler les documents douaniers - Calculer les droits de douane - Faire appliquer les obligations de sûreté / sécurité - mettre en place l'OEA (Opérateur Economique Agréé) - gérer les opérations intra-communautaires</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b> : Etude de cas « douane »</p> <p><b>Modalités de la certification</b> : remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 3 du référentiel de certification « Gérer les régimes et procédures de douane »</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 15018 - Manager une équipe	<p><b>Descriptif</b> : Piloter l'activité logistique - Animer la performance de son équipe - Motiver et mobiliser son équipe - Adapter son style de management - Conduire une réunion - Respecter les principes du management responsable</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b> : mise en situation professionnelle avec jeux de rôle</p> <p><b>Modalités de la certification</b> : remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 4 du référentiel de certification « Optimiser les flux logistiques »</p>

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Directeur pédagogique du CTI, 4 personnalités externes au centre (professionnels de la logistique, transports internationaux, supply chain)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Directeur pédagogique du CTI, 4 personnalités externes au centre (professionnels de la logistique, transports internationaux, supply chain)
En contrat de professionnalisation	X	Directeur pédagogique du CTI, 4 personnalités externes au centre (professionnels de la logistique, transports internationaux, supply chain)
Par candidature individuelle	X	Directeur pédagogique du CTI, 4 personnalités externes au centre (professionnels de la logistique, transports internationaux, supply chain)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Directeur pédagogique du CTI, 4 personnalités externes au centre (professionnels de la logistique, transports internationaux, supply chain)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 16 janvier 2008 publié au Journal Officiel du 24 janvier 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour 2 ans, avec effet au 24 janvier 2008 jusqu'au 24 janvier 2010.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Logisticien transport international" avec effet au 22 juillet 2015, jusqu'au 25 juillet 2020.

Arrêté du 2 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 7 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification de l'autorité responsable.

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Logisticien transport international, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2015.

### **Pour plus d'informations**

#### **Statistiques :**

<http://www.ctifformation.com>

#### **Autres sources d'information :**

#### **Lieu(x) de certification :**

CTI (Centre de techniques internationales)  
70, rue Anatole France  
92300 LEVALLOIS-PERRET

#### **Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

CTI (Centre de techniques internationales)  
70, rue Anatole France  
92300 LEVALLOIS-PERRET

FORMAVAR  
245, avenue de l'Université  
83160 LA VALETTE DU VAR

PROFORMAT  
19, allée Glück  
68000 MULHOUSE

IFC  
250, rue du 12ème régiment de Zouaves  
84094 AVIGNON Cedex 09

AFPI LOIRE  
16, boulevard de l'Etivallière  
42950 SAINT-ETIENNE

#### **Historique de la certification :**

**Certification précédente :** [Logisticien transport international](#)